

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé au Moniteur belae



TRIBUNAL DE L'ENTREPRISE

2 4 DEC. 2018

DU BRABANT WALLON

Greffe

N° d'entreprise : 0505772153

Dénomination

(en entier): Souvenirs and Happiness

(en abrégé) :

Forme juridique : Société Privée à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : rue Provinciale 62 à 1301 Wavre

Objet de l'acte : agrément pour cession de part, démission et nomination de gérants

D'un procès-verbal sous seing privé du 27 novembre 2018, il résulte que s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de la société privée à responsabilité limitée « Souvenirs and Happinness », ayant son siège social à 1301 Wavre, rue Provinciale 62, Registre des Personnes Morales du Brabant Wallon 0505.772.153.

L'assemblée a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

A l'unanimité, l'assemblée confirme son agrément pour l'entrée dans la société, en qualité d'associée, de Mme Marie-Caroline Dael, née à Woluwé-Saint-Lambert le 02 juillet 1979, domiciliée à 1300 Wavre, Rue Léon Deladrière, 13/14, à laquelle les deux associées précitées souhaitent céder toutes leurs parts.

Deuxième résolution

A l'unanimité, l'assemblée décide d'accepter la démission de la sprl « Agrand'art » (0464.026.719) et de la sprl « ID-Sales » (0891.106.336) de leur qualité de gérante de la société, et ce à dater du 31/12/2018 prochain.

Par ailleurs, à l'unanimité, l'assemblée décide de nommer en qualité de gérante de la société, à dater du 01/01/2019, Madame Mme Marie-Caroline Dael, née à Woluwé-Saint-Lambert le 02 juillet 1979, domiciliée à 1300 Wavre, Rue Léon Deladrière, 13/14.

Déposé en même temps qu'une copie dudit procès-verbal du 27 novembre 2018 Quentin Delwart, Notaire associé à Dinant.

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto: Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes

ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso: Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).